

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX  
(Haute-Vienne)

**DECISION DU PRÉSIDENT**  
**n°2023-085 du 5 juin 2023**

**Objet : Complexe Villasport**  
**: Réfection ponctuelle de l'imperméabilisation de la pataugeoire extérieure**

**LE PRESIDENT,**

Vu la délibération n° 2020-056 du 11 juillet 2020 portant élection du Président ;  
Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux différentes délégations de compétences accordées par le Conseil Communautaire au Président ;  
Vu la délibération n°2020-067 du Conseil Communautaire en date du 11 juillet 2020 portant délégation d'attribution du Conseil Communautaire au Président et subdélégation aux Vice-Présidents ;  
Vu le devis joint en annexe ;

**ARRETE**

Article 1<sup>er</sup> : Il est conclu avec la Société ERREBA Poitou-Charentes – 12 route de Larnay/Biard – BP 1054 – 86060 Poitiers Cedex 9, un marché de travaux pour la réfection ponctuelle de l'imperméabilisation de la pataugeoire extérieure du complexe Villasport.

Article 2 : Le montant du marché s'élève à **2 485.74 € HT**. Le descriptif des travaux à réaliser figure dans le devis joint à la présente décision.

Article 3 : Il sera rendu compte lors de la prochaine séance du Conseil de Communauté de la présente décision conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,



D. BOISSERIE

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;  
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoge ...../..... dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Communauté de Communes Pays Saint Yrieix

Rue du 8 mai 1945

87500 SAINT YRIEIX LA PERCHE

POITIERS, le 06 mai 2023

**DEVIS n° : ER030523****Objet du devis : reprise ponctuelle au sol de la pataugeoire**

Affaire suivie par : Jean Philippe ROUSSEAU

Référence	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
1	<u>JOUR 1: préparation du support et reprofilage fait par ERREBA</u> -Ponçage soigné du support, sur les 2 zones à reprendre. -Nettoyage et dépoussiérage. -reprofilage des zones abimées par sikatop 121. -Talochage soigné	M2	50,00	14,88	744,00
2	<u>JOUR 2: cloutage par une personne d'erreba et une personne de la piscine</u> -Application d'une résine sikafloor 150, à raison de 350 gr:m2. -Cloutage de silice 04:09, à refus.	M2	50,00	20,99	1 049,50
3	<u>JOUR 3: fourniture uniquement de finition</u> -cette prestation sera faite par vos soins comprenant: un balayage de la silice saupoudrée la veille, puis aspiration et pose de la finition sikagard Poolcoat par taloche caoutchouc Livraison de 4 seaux de sikagard poolcoat blanc en 10 litres <b>TRAVAUX réalisés par vos soins</b>	U	4,00	173,06	692,24

A nous retourner en cas d'acceptation avec la mention "Bon Pour Commande"

Le client déclare avoir pris connaissance et accepté les termes et conditions imprimés sur les deux faces du présent document.

Cachet, Date &amp; Signature

Total H.T.

2 485,74

Total T.V.A. 20,00 %

497,15

Total T.T.C. (Euros)

2 982,89

